

Montréal, le 17 mars 2004

Par télécopieur

M. Mario Bouchard
Sous ministre associé à l'énergie
Bureau A-308
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : **Demande d'avis sur la sécurité énergétique des québécois à l'égard
des approvisionnements électriques et la contribution du projet du
Suroît à celle-ci**
Notre dossier : R-3526-2004

Monsieur le Sous-ministre associé,

Nous vous transmettons avec la présente les demandes de renseignements que le Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises (RRSE) et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) nous ont fait parvenir.

La Régie, dans son document intitulé « Instructions pour l'audience » publié sur son site Internet, précise que les réponses d'Hydro-Québec aux différentes demandes de renseignements, devront être transmises à la Régie au plus tard le **30 mars 2004**.

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous transmettre vos réponses à cette même date afin de nous permettre de les ajouter sur notre site Internet pour le bénéfice de tous les intervenants au présent dossier.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et nous vous prions d'agréer, monsieur le Sous-ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Anne Mailfait, avocate
Secrétaire adjoint de la Régie de l'énergie

AM/sp

p.j.